



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 14974

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la santé des étudiants et plus précisément sur les comportements à risques de ces derniers. Ainsi, une récente enquête de l'Union national des sociétés étudiantes mutualistes régionales (USEM) montre que près de 30 % des étudiants déclarent consommer du tabac dont 15 % de façon importante, alors que plus de 10 % consomment de l'alcool de façon excessive. Par ailleurs, environ 12,2 % des étudiants consomment du cannabis dont un quart de façon excessive. Enfin, les autres drogues illicites sont consommées par moins de 3 % des étudiants. Au regard de ces chiffres, particulièrement inquiétants sur le plan sanitaire, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour prévenir mais aussi diminuer les comportements à risques de la population étudiante.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14974

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 453

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)